

35. The Export Development Corporation's involvement with the debt of developing countries is through its export loan program. At the end of 1976, a total of \$1,192 million of loan disbursements to developing countries was owed to Canada under this program. While no breakdown has been done in terms of categories among the borrowers, it is clear from Table 4 that the great majority of those loans were to middle and upper-income developing countries, although significant loans have been made to such lower income countries as India, Pakistan, Zaire and Indonesia. The EDC, like the export promotion agencies of other countries, fits into a group of intermediate institutions which, in terms of their lending to developing countries, combine features of both public and private creditors. The EDC's loans are made on commercial terms, which explains why its involvement in the Third World is primarily among the upper and middle-income countries. On the other hand, it is in a position to influence Canadian government policy, particularly regarding such matters as debt reschedulings, much more directly than any other "private" institution. Moreover, its loans are backed in the last resort by the Government.

36. There is very little data available on the lending operations of Canadian banks in developing countries. Figures collected by the Bank of International Settlements indicate that, at the end of 1976, the developing countries owed a total of \$13.3 billion to Canadian banks. It is estimated that roughly half of this would be in the form of short term suppliers' credits and claims of the multinational banks on their foreign affiliates, which have some impact on a country's current account position but are not normally considered part of its external debt. Hence, to be consistent with the terms used throughout this report, a more accurate estimate of the amount owed to Canadian banks would be \$6.6 billion. Although breakdowns are not available, testimony by bank officials makes it clear that virtually all of these loans were made to middle and upper-income developing countries. A small proportion of these loans would be guaranteed by the EDC. A very substantial proportion of these loans was made through the Eurocurrency market, where the Canadian banks acted as managers or consortia members in particular cases, but where the money was not raised in Canada.

37. In terms of policy, the government's attitude towards the debt problems of developing countries is essentially the same as those of the other major industrialized countries. The government recognizes that many developing countries have

néanmoins peu probable qu'ils constituent dans l'avenir un fardeau trop lourd pour l'ensemble des pays en voie de développement.

35. C'est par l'entremise de son programme de prêts à l'exportation que la Société pour l'expansion des exportations joue un rôle dans le domaine de la dette des pays en voie de développement. A la fin de 1976, cette dette envers le Canada au chapitre du programme des prêts à l'exportation s'élevait à \$1.192 milliard. La ventilation des catégories d'emprunteurs n'a pas été faite, mais il ressort clairement du tableau 4 que la grande majorité de ces prêts a été consentie à des pays en voie de développement à revenus moyens et supérieurs, même si des prêts importants ont aussi été accordés à des pays à revenus inférieurs comme l'Inde, le Pakistan, le Zaïre et l'Indonésie. A l'instar des organismes de promotion des exportations des autres pays, la Société pour l'expansion des exportations fait partie d'un groupe d'établissements intermédiaires qui, lorsqu'ils prêtent aux pays en voie de développement, présentent des caractéristiques de créditeurs tant publics que privés. La Société pour l'expansion des exportations accorde des prêts aux mêmes conditions que ceux consentis par les sociétés commerciales, ce qui en partie explique la raison pour laquelle elle traite principalement avec les pays à revenus moyens ou supérieurs du Tiers-Monde. D'autre part, la Société peut exercer une certaine influence sur les politiques gouvernementales— tout particulièrement en ce qui concerne les questions d'échéance de la dette— beaucoup plus directement que ne pourraient le faire d'autres institutions «privées». De plus, les prêts qu'elle consent sont en dernier ressort garantis par le gouvernement.

36. On ne dispose que peu de renseignements sur les prêts consentis par les banques canadiennes aux pays en voie de développement. Néanmoins les données recueillies par la Banque des règlements internationaux (BRI) indiquent qu'à la fin de 1976 le montant de la dette des pays en voie de développement vis-à-vis des banques canadiennes était de \$13.3 milliards. On pense qu'approximativement la moitié de cette somme représente des crédits à court terme venant des banques ainsi que des créanciers des banques multinationales auprès de leurs filiales étrangères, qui ont une incidence au compte courant de la balance des paiements d'un pays, mais qui ne sont pas normalement considérés comme faisant partie de sa dette extérieure. Dès lors, si l'on veut être conséquent avec les termes employés dans le présent rapport, il convient de dire qu'une estimation plus exacte de la dette vis-à-vis des banques canadiennes s'élèverait à \$6.6 milliards. Même si on ne dispose pas d'une ventilation suffisante, les représentants accrédités des banques ont établi que la presque totalité des prêts a été consentie aux pays en voie de développement à revenus moyens et supérieurs. Au reste, une faible proportion des prêts aurait été garantie par la SEE. La plupart de ces prêts sont effectués sur le marché des euro-devises où les banques canadiennes agissent comme directeurs ou membres de consortiums dans certains cas particuliers, mais à l'évidence cet argent ne vient pas du Canada.

37. D'un point de vue politique, l'attitude du gouvernement canadien face aux problèmes que pose la dette des pays en voie de développement est fondamentalement la même que celle des autres pays industrialisés les plus importants. Le gouvernement